

Free et Bouygues Telecom : Martin Bouygues "préférerait crever que de vendre à Free"



Le groupe Iliad et BouyguesTelecom ont chacun été condamnés pour avoir dénigré l'autre 22 février dernier.

Bouygues ne souhaite pas vendre à Free, et son patron l'a bien fait entendre. Selon l'hebdomadaire Marianne, si l'entreprise de Xavier Niel a approché l'opérateur de téléphonie Bouygues Telecom pour un éventuel rachat, elle s'est pris un gros refus.

Pour commencer, une source interrogée par le magazine assure que "le prix proposé était trois fois moindre que les estimations de la maison". Mais la somme proposée pour un éventuel rachat serait loin d'être l'unique raison au refus catégorique de Bouygues. Un proche du dirigeant a ainsi indiqué à Marianne que Martin Bouygues, le patron de l'opérateur de téléphonie, n'aurait de toute façon pas accepté de vendre l'entreprise à Free en raison de l'hostilité qu'il éprouve pour Xavier Niel. La source citée par le magazine assure donc que "quelle que soit l'offre, Martin préférerait crever que de vendre à Free".

Le film parodique diffusé par Xavier Niel lors de la conférence de lancement de ses forfaits mobiles au mois de janvier 2012 n'avait pas vraiment plus à Martin Bouygues. Free se moquait en effet nommément des dirigeants des opérateurs concurrents et de leurs affirmations tenues au fil des années concernant leurs stratégies et leurs tarifs.

[Pub Free Mobile : Le pigeon](#) par [UniversFreebox](#)

Free a d'ailleurs été condamné le 22 février dernier à verser 25 millions d'euros de dommages et intérêts à Bouygues Telecom pour "dénigrement et concurrence déloyale".

Depuis, Martin Bouygues n'a pas ménagé son concurrent, le critiquant toujours plus, notamment sur son accord avec orange, sa

couverture ou encore ses investissements dans la construction de son réseau. Des critiques qui ont d'ailleurs été elles-aussi suivies d'une plainte d'Iliad pour "dénigrement" qui s'est soldée par la condamnation au mois de février 2013 de Bouygues Telecom par le tribunal de commerce de Paris à verser à Iliad 5 millions d'euros.